



Communiqué de presse

Morges, le 26 mai 2015

113^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA

Les actionnaires ont suivi intégralement les propositions du Conseil d'administration

La 113^{ème} Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA s'est tenue ce jour. Les 96 actionnaires présents ont notamment approuvé le rapport annuel, les comptes 2014 et la distribution d'un dividende de CHF 30.- par action. Dans leurs allocutions, le président du Conseil d'administration et le directeur général ont mis en exergue les excellents résultats opérationnels du Groupe et les actions que celui-ci met en œuvre pour poursuivre son développement, tout en répondant aux attentes de ses clients.

C'est au Swiss Tech Convention Center, à Ecublens, que s'est tenue ce jour l'Assemblée générale ordinaire de Romande Energie Holding SA. Représentant 77.69 % du capital-actions, les 96 actionnaires présents ont approuvé le rapport annuel, les comptes de Romande Energie Holding SA et les comptes consolidés du Groupe Romande Energie de l'exercice 2014. Le système de rémunération de l'exercice de 2014 du Conseil d'administration et de la Direction générale a été accepté par un vote consultatif. Par ailleurs, et pour la première fois en application de la lex Minder, les actionnaires se sont prononcés et ont validé les montants globaux de la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale. Les actionnaires ont donné décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour l'année 2016.

Un dividende de CHF 30.-

Le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire de CHF 30.- par action, stable par rapport à 2014. L'Assemblée ayant approuvé cette proposition, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 30.8 millions.

Conformément à la lex Minder, les actionnaires présents ou représentés ont procédé à la réélection, pour un mandat d'un an, de Me Guy Mustaki, en qualité de président du Conseil d'administration, et de Messieurs Wolfgang Martz, Christian Budry, Bernard Grobéty, Jean-Jacques Miauton et Michael Wider, en tant qu'administrateurs. Ils ont aussi pris acte de la reconduction, par le Conseil d'Etat vaudois, du mandat d'administrateur de Madame Paola Ghillani, pour une durée d'une année.

L'Assemblée générale a ensuite élu Messieurs Wolfgang Martz, Laurent Ballif, Jean-Yves Pidoux et Laurent Balsiger en qualité de membres du Comité Nominations et Ressources humaines, pour un an. Enfin, Ernst & Young SA a été réélu en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2015 et Me Antoine Perrin, notaire à Lausanne, désigné en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'un an.

Evolution du contexte énergétique et des attentes des clients

Dans son allocution, le président du Conseil d'administration, Me Guy Mustaki, s'est inquiété de la situation délicate dans laquelle se trouve l'hydroélectricité suisse, les prix bas en vigueur sur les marchés de l'électricité européens mettant fortement à mal sa rentabilité. Et de relever : « Quand on sait que l'hydroélectricité est fortement taxée et ne bénéficie d'aucune subvention, on mesure l'urgence d'obtenir la définition de conditions-cadres équitables qui permettront d'assurer l'avenir de ce mode de production renouvelable assurant près de 60% de la production nationale. »

M. Pierre-Alain Urech, directeur général, a, pour sa part souligné que les impulsions données par les autorités publiques et par les clients vont dans le sens d'une efficacité énergétique accrue, de la promotion de la production d'origine renouvelable et du développement de la production décentralisée. « Autant d'axes conformes à la stratégie de Romande Energie et que nous concrétisons par de nouvelles solutions, intégrées et innovantes, notamment dans les domaines des énergies du bâtiment, de l'éclairage et des systèmes thermiques. », a-t-il précisé.

Notes à la rédaction

Votes de l'AG 2015

Les résultats détaillés des votes seront publiés sur le site internet www.romande-energie.ch le 27 mai 2015.

114^{ème} Assemblée générale ordinaire

Mardi 24 mai 2016, au Théâtre de Beausobre, à Morges.

Contact

Karin Devalte
Responsable de la Communication

Tél. fixe: +41 (0) 21 802 95 67
Mobile: +41 (0) 79 386 47 67
Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch